

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF  
DOUZIÈME MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Lucie TENA, Madame Amélie MATEO, Mme Nicole MORERE, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Christian VILOING, Madame Michèle LAGACHERIE, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Olivier SERVEL, M. David CABLAT, Monsieur Christophe GAUX, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Grégory BRO, Madame Chantal COMBACAL, Madame Evelyne GELLY, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Jean-André AGOSTINI, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Stéphane SIMON, Madame Edwige GENIEYS, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Claude MARC, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Véronique NEIL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Bernard SALLES, Monsieur Max ROUSSEL -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le bureau de l'établissement de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres ;

Vu les articles L2122-4, L2122-7, et L5211-2 du même code ;

Vu que le bureau de l'établissement est composé du Président, de dix vice-présidents et de deux autres membres ;

Vu la candidature de Madame Véronique NEIL ;

Vu la désignation de Monsieur Claude CARCELLER pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Considérant que les autres membres du bureau doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à la majorité des suffrages exprimés avec 44 suffrages exprimés au premier tour, dont 44 voix pour Madame Véronique NEIL, 2 votes blancs et 2 votes nuls,**

- d'élire Madame Véronique NEIL en tant que douzième membre du bureau de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et la déclare installée.

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 965 le 17/04/14  
Publication le 17/04/2014  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 17/04/2014  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167022-DE-1-1  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

